

# UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE

DIRECTION ET BUREAUX  
157-159 rue Lecourbe  
75015 PARIS

CCP. 3022-08 T PARIS  
Tél. (1) 48.42.53.90

HS/SP

LABORATOIRE  
Autodrome de Linas-Montlhéry  
LINAS - 91310. MONTLHERY  
Télécopieur : (1) 69.01.78.45  
Télex : UTAC 602 775 F  
Tél. (1) 69.01.10.47

## PROCES-VERBAL D'ESSAI N° 88.15.31.111/10514

DEMANDEUR : EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE  
13 Route de la Salle - ZAC des Romains  
CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

OBJET DES ESSAIS : Essais d'un dispositif silencieux d'échappement de remplacement dans les conditions stipulées par l'Arrêté Ministériel du 13 Avril 1972 modifié par les Arrêtés Ministériels des 8 et 9 Septembre 1982 et du 8 Juin 1983.

Véhicule concerné : Marque : HONDA  
Type : PA 50 versions D,Y,V (CAMINO)

Dispositif d'échappement de remplacement :  
Marque : SITO  
Référence : 522

CONCLUSION : Le dispositif silencieux d'échappement en essai est conforme aux Arrêtés Ministériels précités.

MONTLHERY, le 27 Décembre 1988



J.C. JOLYS  
Secrétaire Technique



J. GENESTIER  
Président

Ce document contient 2 pages.

N.B. : "Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'U.T.A.C. en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter". (Extrait du Règlement Général des essais).  
Seule est autorisée la reproduction intégrale de ce document.